



## Cabinet Technique du Bâtiment Paul et Yvan REIX

5 route du Clos 16290 SAINT-SATURNIN

Tél: **05.45.97.00.84** Portable: **06.71.10.55.76**

Email: **paul16000@hotmail.fr**

Certifiés TERMITE - AMIANTE - PLOMB - DPE - GAZ - ELECTRICITE

### TARIFS 2012

(en TTC)

<b>DIAGNOSTICS (pièces principales)</b>	<b>studio, 1 à 2 pièces</b>	<b>3 à 4 pièces</b>	<b>5 à 6 pièces</b>	<b>7 pièces et plus</b>
Diagnostic TERMITE	50	75	115	135
Diagnostic AMIANTE (analyse 80 euros par échantillon en plus)	50	75	115	135
Diagnostic DPE ( maison, appartement )	80		80	80
Diagnostic PLOMB (construction avant 1949)	90		150	200
Diagnostic ELECTRICITE (installation de + 15 ans)	90		100	120
Diagnostic GAZ (installation de + 15 ans)	80		100	100
<b>Pack Vente</b> (déduire le coût d'un diagnostic sur le prix total selon l'obligation légale)	440	580	660	770
<b>Autres diagnostics</b>				
Prêt à taux zéro + (PTZ +)			150	
Rapport MESURAGE (loi Carrez)	60	95		120
Habilité - logement décent	180	200	220	250
Document technique amiante (DTA)	150	180	200	220
Loi de Robien (certificat avant ou après travaux)	200	220	240	260
Expertise Bâtiment			Sur demande	
Document technique (Loi SRU)			Sur demande	
Expertise d'assuré			Sur demande	

**Les actualisations des diagnostics nécessaires aux actes de ventes sont réalisées gratuitement jusqu'à la signature des actes. Pour les locaux d'habitation seules les pièces principales (séjour, chambres, bureau, etc....), sont prises en compte pour l'application du ts à l'excusion des pièces secondaires (cuisine, réserve, lingerie, WC, salle de bains, dégagement et garage)**

**Les dépendances sont prises en compte en supplément ( 10 euros l'unité )**